

DEMANDE DE RÉALISATION OU DE MODIFICATION D'UN RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE INDIVIDUEL HAUTE TENSION (DE PUISSANCE SUPÉRIEURE À 250 KVA) AU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION HTA

1. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER D'UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT

Pour établir une proposition de raccordement au réseau d'électricité, Vialis vous remercie de compléter le formulaire suivant (éventuellement avec l'aide de votre installateur) et de le retourner, accompagné **obligatoirement** :

- du plan permettant de localiser la parcelle (par exemple le plan cadastral fourni lors de votre demande de permis de construire),
- du plan de masse de la construction, avec l'emplacement souhaité du poste de livraison (le raccordement de référence correspondant à un emplacement en limite de propriété),
- d'une copie du permis de construire qui vous a été délivré (ou copie du permis d'aménager ou de la déclaration préalable le cas échéant), si votre opération y est soumise,
- d'une photographie de l'environnement de votre projet.

2. IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU PROJET

Adresse du projet

Dénomination du site :

Raison Sociale :

N° de SIRET :

Adresse précise du poste de livraison :

Code postal :

Commune :

Le projet nécessite-t-il une autorisation d'urbanisme :

(hors permis de construire ou déclaration de travaux pour l'implantation du présent poste de transformation Client)

Oui (transmettre une copie de l'autorisation d'urbanisme)

Non

Existe-t-il d'autres points de livraison sur le site ?

Oui

Non

L'installation est-elle située sur une ZAC ?

Oui

Non

3. DEMANDE

Nature du projet

Nouveau raccordement (principal)

Préciser votre demande en remplissant le cadre 6.1.

Avec alimentation de secours

Sans alimentation de secours

Suppression du raccordement d'un poste existant

Si nécessaire, vous pouvez préciser votre demande en remplissant le cadre 6.6.

Modification de raccordement existant

Préciser votre demande en remplissant le cadre 6.2.

Ajout d'une alimentation de secours sur votre raccordement existant

Préciser votre demande en remplissant le cadre 6.3.

Raccordement d'une production (même couplage fugitif)

Dans ce cas, une étude de faisabilité est nécessaire et une fiche de renseignement est à nous transmettre.

4. ÉCHÉANCE SOUHAITÉE

Date envisagée de mise en service de votre installation d'électricité ou date d'emménagement :

5. INTERVENANTS

5.1 Demandeur du raccordement :

M. ou Mme (nom, prénom) }
La société }
La collectivité locale }

Le cas échéant, représenté(e) par M. ou Mme _____, dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse actuelle

N° et nom de la voie :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Mobile :

E-mail :

5.2 Adresse de facturation si elle est différente de l'adresse du demandeur ou du tiers mandaté

Adresse de l'envoi de la facture de raccordement

Nom / Dénomination :

N° et nom de la voie :

Code postal :

Commune :

5.3 Tiers habilité (qui assure tout ou partie du suivi de la demande de raccordement)

Il s'agit d'un fournisseur d'électricité, d'un autre professionnel (électricien, bureau d'études...) ou d'un particulier.

Le demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers ? Non Oui

Si oui, merci de renseigner les éléments suivants :

Le tiers dispose d'une autorisation (elle permet au tiers d'exprimer la demande de raccordement auprès de Vialis, de prendre connaissance des informations relatives au raccordement objet de cette autorisation).

Le tiers dispose d'un mandat (il permet d'habiliter un tiers pour agir au nom et pour le compte du demandeur ; dans ce cas, l'interlocuteur de Vialis est le mandataire). Dans le cadre de ce mandat, pour la construction décrite dans ce formulaire, le demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers habilité de :

signer en son nom et pour son compte la proposition de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du : mandant

mandataire au nom et pour le compte du mandant.

procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement.

Important : dans le cadre d'une demande de raccordement simultanée " Consommation plus Production ", un seul mandat peut être délivré à un tiers, qui sera l'interlocuteur de Vialis et agira au nom et pour le compte du demandeur pour l'ensemble.

Une copie du mandat ou de l'autorisation doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement.

Personne / société habilitée :

Le cas échéant, représenté(e) par M. ou Mme _____, dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse

N° et nom de la voie :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Mobile :

E-mail :



5.4 Coordonnées du maître d'œuvre :

Architecte

Bureau d'études

Constructeur

Raison sociale :

Interlocuteur :

N° et nom de la voie :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Mobile :

E-mail :

5.5 Coordonnées de votre électricien :

Nom :

N° et nom de la voie :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Mobile :

E-mail :

5.6 Coordonnateur SPS (Sécurité et de protection de la santé) si mandaté par le maître d'ouvrage:

Nom :

N° et nom de la voie :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Mobile :

E-mail :

6. PRÉCISIONS TECHNIQUES

6.1 Puissance pour un raccordement neuf

La puissance de raccordement est fonction de l'intensité maximale que l'utilisateur souhaite pouvoir soutirer au réseau public de distribution. C'est un des paramètres qui permet à Vialis de mener les études techniques nécessaires au raccordement.

Si, à l'avenir, les besoins de puissance dépassaient cette puissance de raccordement, les éventuels travaux d'adaptation du réseau desservant l'installation seraient à votre charge.

Puissance de raccordement demandée (en kW)	
Puissance de secours demandée (en kW) <i>Uniquement si alimentation de secours</i>	

6.2 Modification de raccordement

À ne remplir qu'en cas de demande de modification :



6.3 Ajout d'une alimentation de secours

À remplir lors d'un ajout d'alimentation de secours :

Identifiant du point de livraison existant	N° PDL / PADT :
Puissance de secours demandée (en kW)	

6.4 Importance de la localisation des éléments de votre raccordement

Vialis vous précise que le poste de livraison doit être accessible 24/24h par le personnel, sans franchissement d'accès contrôlé. Selon le référentiel technique de Vialis, le raccordement de référence de votre installation prévoit le poste de livraison en limite de propriété.

Il est indispensable que vous localisiez le poste de livraison **sur le plan de masse** (de votre opération), que vous nous fournirez.

6.5 Précisions sur les appareils électriques de votre installation

La liste suivante nous permettra d'identifier le type d'appareils que comporte votre installation. Certains de ces appareils présentant des caractéristiques particulières, il est important de les identifier pour apporter à votre projet la solution de raccordement la plus adaptée et ainsi garantir la qualité de votre alimentation électrique.

Nombre de transformateurs HTA/BT		
Puissance du/des transformateurs en kVA		
Présence d'autoproduction	Oui	Non
Présence de process utilisant la force motrice <i>(compression des fluides, pompage, froid, climatisation, robotique, machine outil, chaîne de fabrication, transport, levage, sciage, laminage, forage,...)</i>	Oui	Non
	<i>Si oui, puissance totale de la force motrice (en kVA) :</i>	
Présence de process de chauffage industriel <i>(chaudière électrique, appareils de chauffage (résistance, câble) ,...)</i>	Oui	Non
	<i>Si oui, puissance totale "chauffage industriel" (en kVA) :</i>	
Présence de process de type électrochimie <i>(électrolyse,...)</i>	Oui	Non
	<i>Si oui, puissance totale "électrochimie" (en kVA) :</i>	
Présence de process de type électrothermique <i>(fours à induction à fréquence industrielle, fours à induction à haute fréquence, fours à arc à courant alternatif, fours à arc à courant continu, chauffage micro-ondes, fours à résistance,...)</i>	Oui	Non
	<i>Si oui, puissance totale "électrothermique" (en kVA) :</i>	
Présence de process de type soudage	Oui	Non
	<i>Si oui, puissance totale "soudage" (en kVA) :</i>	
Présence de process de type broyage <i>(broyeur concasseur,...)</i>	Oui	Non
	<i>Si oui, puissance totale "broyage" (en kVA) :</i>	
Présence de process de type traction électrique <i>(tramway, sous-station SNCF)</i>	Oui	Non
	<i>Si oui, puissance totale "traction électrique" (en kVA) :</i>	
Présence d'autres usages perturbateurs <i>(éclairage à décharge, éclairage générant des harmoniques,...)</i>	Oui	Non
	<i>Si oui, puissance totale des autres usages perturbateurs (en kVA) :</i>	

6.6 Informations complémentaires sur l'activité, les usages prévus ou les travaux demandés





6.7 Puissance de souscription

La puissance de souscription ne peut excéder la Puissance de Raccordement. Pour déterminer la puissance de souscription, vous devez analyser vos besoins et la façon dont vous utilisez l'électricité dans votre activité. La puissance de souscription devra se situer dans une plage qui sera déterminée par les caractéristiques du matériel installé et notamment des TC* de comptage.

Il est de ce fait important que vous choisissiez des TC* de comptage adaptés à la puissance que vous souhaitez souscrire en tenant compte de vos besoins futurs. Les TC* à double rapport permettent d'étendre la plage de mesure.

Puissance de souscription envisagée (en kW)	
Choix du calibre de TC* et classe de précision (si connue)	

*Transformateur de Courant



7. DEMANDE D'ÉTUDE ET CERTIFICATION DES DONNÉES

Je demande une étude de **raccordement** au réseau Public de Distribution

Oui Non

Je dispose des éléments d'informations nécessaires concernant l'autorisation d'urbanisme demandée ci-dessous.

Je prends note que Vialis selon les textes en vigueur :

- me fera parvenir une Proposition Technique et Financière relative à la part des équipements à ma charge.

Cette Proposition Technique et Financière initiale n'est pas facturée. Néanmoins, toute nouvelle Proposition Technique et Financière demandée pour le même objet et dans un délai d'un an sera facturée selon les modalités du catalogue de prestations de Vialis (catalogue disponible sur le site **energies.vialis.net**).

.....

Je demande une étude de **faisabilité** concernant l'électrification de mon projet

Oui Non

Je ne dispose pas des éléments d'informations nécessaires concernant l'autorisation d'urbanisme demandée ci-dessous.

Je prends note que selon les textes en vigueur :

- Vialis me fera parvenir une **estimation** chiffrée de l'ensemble des coûts liés à la faisabilité technique,
- l'étude de faisabilité me sera transmise à titre d'information, elle est non-engageante pour Vialis en terme de solution technique, de prix ou de validité,
- la disponibilité des capacités du réseau, lors de la réalisation effective du projet ne m'est pas garantie.

Une étude de faisabilité ou de raccordement a-t-elle déjà été réalisée pour ce projet ?

Si Oui, numéro d'affaire du dossier Vialis : Non

P.m. : Pour toute autre situation non prévue par le présent document, merci de joindre un courrier explicatif précisant votre demande.



INFORMATION SUR L'AUTORISATION D'URBANISME

Oui, mon projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, etc.)

Numéro de l'Autorisation d'Urbanisme :

Date de dépôt de l'Autorisation d'Urbanisme :

Joindre obligatoirement la copie de l'accord de l'Autorisation d'Urbanisme.

Non, mon projet ne nécessite pas d'Autorisation d'Urbanisme.

Dans ce cas, l'intégralité des frais de raccordement sera à ma charge (art. 18 loi 2000-108 du 10 février 2000) et détaillée dans la Proposition Technique et Financière qui sera établie par Vialis.



8. RACCORDEMENT SIMULTANÉ D'UNE INSTALLATION DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ET/OU D'UNE INSTALLATION DE CONSOMMATION DE GAZ NATUREL

En même temps que le raccordement de votre installation de consommation d'électricité, demandez-vous :

- le raccordement simultané d'une installation de production d'électricité ?
Oui Non
- le raccordement simultané d'une installation de consommation de Gaz naturel ?
Oui Non

Si oui, vous devez joindre à cette demande le formulaire correspondant à votre projet. Ces formulaires sont disponibles sur **energies.vialis.net** ou auprès des accueils de Vialis.

9. VALIDATION DES INFORMATIONS

Vialis établira une proposition de raccordement à partir des éléments que vous avez indiqués dans ce formulaire.

Je certifie que les informations indiquées dans ce formulaire sont exactes et souhaite recevoir une proposition de raccordement basée sur ces éléments.

10. RÉCAPITULATIF DES PIÈCES À JOINDRE AU FORMULAIRE

Pièce	Est-elle obligatoire ?	
Les 7 pages du formulaire	Oui	<input type="checkbox"/>
Plan de situation	Oui	<input type="checkbox"/>
Plan de masse (1/500 ^{ème} et/ou 1/200 ^{ème})	Oui	<input type="checkbox"/>
Accord de l'Autorisation d'Urbanisme	Oui (non nécessaire pour une demande d'étude de faisabilité)	<input type="checkbox"/>
Fiche technique de la pompe à chaleur	Oui, s'il y a une pompe à chaleur	<input type="checkbox"/>
Photo du terrain à raccorder	Non, mais vivement souhaitée pour traiter la demande dans les meilleurs délais	<input type="checkbox"/>
Mandat / autorisation	Oui, si appel à un tiers habilité	<input type="checkbox"/>

11. COMMENT NOUS RETOURNER VOS DOCUMENTS ?

Par courrier, à l'adresse suivante :

Agence Vialis de Neuf-Brisach
2 rue Michel Marsal
68600 NEUF-BRISACH

Par mail à l'adresse suivante :

distribution@vialis.net

Merci d'avoir pris le temps de compléter ce formulaire.

La collecte et l'utilisation des données transmises via cette fiche de renseignement ont pour finalité de nous permettre

- de traiter votre demande d'étude de raccordement au réseau public de distribution d'électricité ou de gaz naturel,
- de traiter votre demande d'étude de faisabilité concernant l'électrification de mon projet ou son alimentation en gaz naturel et
- d'établir le devis correspondant à votre demande.

Les traitements réalisés sont nécessaires à l'exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande (article 6 §1 b) RGPD).

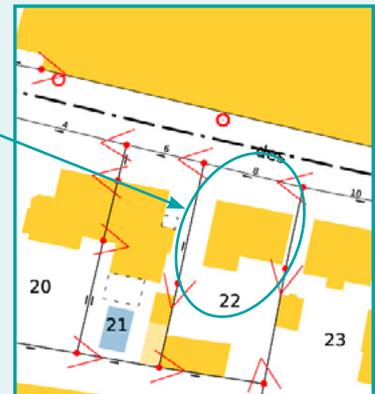
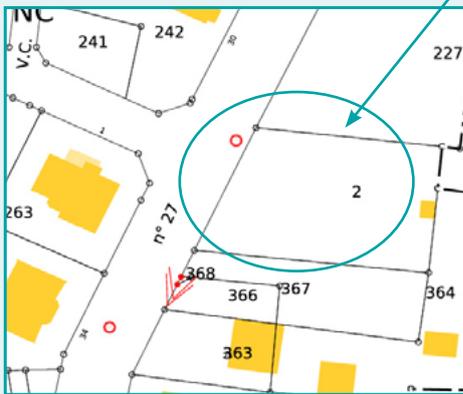
Sur la base des éléments transmis, Vialis vous retournera les résultats de la ou des études réalisées et établira la Proposition Technique et Financière (PTF) correspondante. Les éléments transmis sont conservés 10 ans à compter de la date d'envoi de cette fiche de renseignement, ou en cas d'acceptation de la PTF, conformément à notre Politique relative aux données personnelles.

Pour plus d'informations sur la façon dont nous traitons vos données ou pour exercer vos droits, vous pouvez consulter notre [Politique relative aux données personnelles](#) (energies.vialis.net/donnees-personnelles).

ANNEXE : EXEMPLES DE PLANS ET PHOTOS ATTENDUS

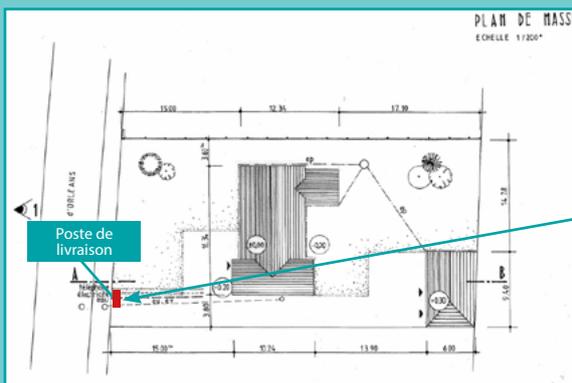
1. PLAN DE LOCALISATION DE LA PARCELLE

Plan permettant de localiser votre terrain (par exemple le plan cadastral fourni lors de votre demande de permis de construire ou un extrait cadastral que vous pouvez consulter sur www.cadastre.gouv.fr).



2. PLAN DE MASSE

C'est un plan «vu d'avion», fourni avec votre demande de permis de construire mais que vous pouvez réaliser vous-même.



Indiquer l'emplacement **souhaité du poste de livraison** en limite de parcelle.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'emplacement définitif du poste est conditionné par la proximité du réseau électrique. Dans certains cas, il est donc possible que l'emplacement retenu soit différent de votre souhait. L'emplacement définitif de votre poste extérieur vous sera précisé dans la proposition de raccordement.

3. PHOTOS

Si votre raccordement ne concerne pas une construction dans un lotissement déjà viabilisé, merci de nous communiquer une ou plusieurs photos (taille maximale : 400 ko) du terrain côté voie publique, en indiquant l'emplacement souhaité de l'armoire BT+.



Indiquer l'emplacement **souhaité du poste de livraison** en limite de parcelle.

